

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION

Élections au conseil de la Faculté de philosophie

Scrutin du 24 mars 2026

FACULTE DE PHILOSOPHIE

COLLEGE A – PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES

Nombre de sièges	5
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	4
Nombre de bulletins dans l'urne	4
Taux de participation	100 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	4
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Quotient électoral	0,8

1. Résultats des listes		
Listes	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Collège A	4	4*

** Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle. (Alinéa 9 de l'article D719-21 du code de l'éducation)*

Sont déclarés élus			
Listes	Candidats		Résultats
Collège A	MERKER	Anne	Elue
	ESPINET	David	Elu
	MEHL	Edouard	Elu
	NARBOUX	Jean-Philippe	Elu

Le mandat des nouveaux membres élus prendra effet à compter du 26 mai 2026.

Le présent procès-verbal a été dressé et clos le 27 mars 2026.

La présidente de l'Université de Strasbourg



Frédérique BERROD